

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LES PLANTES TROPICALES ORNANT LES BUREAUX DU MINISTÈRE DES FINANCES

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je me proposais de poser ma question au ministre des Finances. En son absence, je vais la poser au président du Conseil du Trésor. Les crédits supplémentaires qui viennent d'être rendus publics faisant apparaître que le ministre des Finances a autorisé ses services à dépenser \$7,500 pour l'achat aux États-Unis de plantes tropicales naturelles destinées à orner les nouveaux bureaux aménagés par son ministère dans l'édifice Bell, rue Elgin...

M. Baldwin: Il s'agit de citrons.

M. Hales: ... je voudrais savoir si le président du Conseil du Trésor compte se pencher sur cette affaire...

Une voix: C'est cela, le pouvoir des fleurs.

M. Hales: ... dans l'espoir de mettre un terme à cet extravagant gaspillage de l'argent des contribuables?

Des voix: Bravo!

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, il serait plus fructueux d'étudier la question en comité lors de l'examen des prévisions budgétaires.

L'hon. M. Hees: Allons donc!

L'hon. M. Drury: A l'intention du député de la région du lac Ontario, je puis dire que cela fait partie d'une méthode beaucoup plus économique de faire des divisions, méthode qu'on appelle l'aménagement matériel des bureaux.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Des chevaux sont-ils inscrits sur votre liste de paie?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, je serais heureux de renseigner ceux qui vivent encore au siècle dernier.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, le ministre a déclaré que cette question pourrait être étudiée en comité. Je crois savoir que cela a été fait. Si le ministère insiste pour que ces plantes soient réelles ou naturelles, et non artificielles, le ministre s'assurera-t-il qu'elles sont achetées au Canada. Je puis l'informer qu'il existe à Dundas, en Ontario, une compagnie où on peut se les procurer.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis sûr que les instances du député ont été notées.

M. Baldwin: Chaque contribuable aura sa rose.

* * *

LA NAVIGATION

LE SERVICE DE CABOTAGE DE LA CÔTE OUEST DE L'ÎLE DE VANCOUVER

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre des Transports porte sur les crédits aux services de cabotage au Canada, surtout celui

[Le très hon. M. Trudeau.]

de la côte ouest de l'île de Vancouver qui doit cesser le 31 décembre. Puis-je demander au ministre s'il se servira de ses bons offices auprès de la Commission canadienne des transports pour s'assurer du maintien de ce service essentiel, du moins jusqu'à l'instauration d'un autre mode de transport pour les localités en cause, vu qu'elles n'ont à l'heure actuelle aucun autre moyen de recevoir leurs approvisionnements?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les renseignements fournis par la Commission canadienne des transports m'avaient laissé l'impression que d'autres modes de transport étaient disponibles. Si mon honorable ami a décrit la situation exactement, il serait possible de la rectifier en prolongeant le service pour une brève période, mais la question relève exclusivement de la Commission des transports.

M. Barnett: J'en discuterai à 10 heures, monsieur l'Orateur.

* * *

• (2.50 p.m.)

RADIO-CANADA

L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE D'UN MARIAGE D'HOMOSEXUELS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, en l'absence du secrétaire d'État comptable à la Chambre pour la société Radio-Canada, j'adresserai ma question au premier ministre.

L'hon. M. Hees: Ne vous affolez pas.

M. Muir: Ma question, monsieur l'Orateur, a trait à une émission télévisée qui sera présentée au réseau de Radio-Canada ce soir et dont les contribuables paieront la note, qui a pour sujet le mariage de deux homosexuels. Vu que ce film durera une demi-heure et qu'il sera montré à une heure de pointe...

L'hon. M. Jamieson: Est-ce qu'il leur faut davantage de temps?

M. Muir: Très bien, Don, tu dois en savoir quelque chose. Le premier ministre dirait-il s'il s'agit d'un programme de divertissement ou de propagande?

M. l'Orateur: A l'ordre, si vous plaît. La manière dont la question a été formulée me fait supposer que le député n'attend pas vraiment une réponse.

[Plus tard]

M. l'Orateur: Le député de Cumberland-Colchester-Nord invoque le Règlement.

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question de privilège se rattache à la question qu'a posée au premier ministre le député de Cape Breton-The Sydneys au sujet d'une émission que l'on a annoncée et que l'on va présenter ce soir à Radio-Canada, et qui a trait à un «mariage», si on peut l'appeler ainsi, entre deux homosexuels de Radio-Canada...

Des voix: Oh, oh!